



La Lettre de **la devèze**

Novembre 2009 • N°20



un quartier nouveau

Edito

Pour ce numéro d'automne de la lettre du PRU, nous avons souhaité, élus de Béziers, partenaires institutionnels et équipe du PRU revenir en détail sur le relogement, l'un des aspects les plus importants du Programme de Rénovation Urbaine de la Devèze.

Avec la rénovation du quartier, ce sont 28 opérations nouvelles de construction de logements sociaux qui se réalisent afin de valoriser le parcours résidentiel des habitants de la Devèze et de l'ensemble du biterrois. Au total, 840 logements auront été construits à l'issue de cet ambitieux programme permettant à beaucoup de poursuivre leur vie dans ce quartier qui les a vu naître et auquel ils sont très attachés, et pour d'autres de découvrir un nouvel aspect de leur ville.

Un logement construit pour un logement détruit ! C'était le principe du programme de démolition-construction. Aujourd'hui le pari est en passe d'être tenu, dans le cadre d'une réelle politique de mixité sociale.

Mais parce que la vie du quartier ne peut se développer sans équipements économiques, vous découvrirez aussi dans ce numéro que des entrepreneurs ont choisi la Devèze pour mener à bien leur projet. Le bâtiment Optimum, tout juste inauguré, accueille déjà des entreprises qui ont choisi de s'installer à la Devèze ou d'y rester. D'autres qui réalisent les infrastructures du quartier n'hésitent pas à proposer des emplois à nos jeunes pour le développement harmonieux de notre ville.

Notre quartier avance ! Ses atouts se dévoilent au fur et à mesure de ses transformations structurelles. Mais la route est encore longue et le succès fragile. C'est à nous tous d'oeuvrer pour faire de la Devèze ce nouveau quartier dynamique que nous souhaitons tant.

Gérard Niel

Conseiller Municipal délégué
au Programme de Rénovation Urbaine

Le relogement : un des objectifs de la rénovation urbaine sur la Devèze



Le relogement n'est pas toujours vécu dans un premier temps comme une aubaine. Les habitants du quartier de la Devèze ont au fil du temps, tissé des liens avec leur lieu de vie : scolarité, services, travail, réseaux familiaux et sociaux. Ils ont construit des histoires de vie et de famille et hésitent à changer de lieux d'habitation. Bien sur il est essentiel d'aborder chaque situation avec leur spécificité, de prendre en compte les besoins de chacun : typologie du logement, éléments financiers, proximité des services... Mais à bien y réfléchir l'opportunité d'un relogement dans un périmètre élargi du quartier ou dans un autre quartier, constitue très souvent une véritable chance et permet d'améliorer le parcours résidentiel pour les ménages concernés. Ainsi, bouger, changer de lieux d'habitation permet de vivre la ville autrement.

APPEL À CANDIDATURE POUR L'APPLICATION DE LA CLAUSE D'INSERTION

(5% des emplois réservés aux habitants du quartier)

Vous êtes à la recherche d'un emploi ? Vous êtes intéressé par les métiers du bâtiment ? Vous voulez être acteur de votre quartier et contribuer à son embellissement ?

Votre candidature nous intéresse : **Déposer votre CV au PLIE, Résidence Pelletier, 12, rue E.Galois, Marlène TIRABI au 04 67 62 69 09**

